

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2015

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

ÉPREUVE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures – COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation,
s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure l'action des pouvoirs publics est-elle efficace pour lutter contre les inégalités ?

DOCUMENT 1

Niveaux de vie annuels avant et après redistribution en 2012 (en euros par unité de consommation¹)

	D1	D10	Ensemble
Revenu avant redistribution (A)	4 128	72 195	25 649
Prélèvements dont :	- 165	- 15 886	- 3 523
Financement de la protection sociale (contributions sociales et cotisations sociales)	- 209	- 5 716	- 1 804
Impôts directs	45	- 10 170	- 1 719
Prestations dont :	5 985	345	1 430
Prestations familiales	1 925	298	718
Aides au logement	1 831	18	351
Minima sociaux ²	2 229	29	360
Revenu disponible (B)	9 948	56 654	23 556
Taux de redistribution (B-A)/A	141,0 %	- 21,5 %	- 8,2 %

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : *France, portrait social*, INSEE, 2013.

Lecture : les 10% des personnes au niveau de vie le plus faible (avant redistribution) perçoivent en moyenne 5 985 euros de prestations par an et par unité de consommation.

1 : Mode de calcul permettant de tenir compte de la composition des ménages.

2 : Les minima sociaux consistent à assurer un revenu minimal aux personnes en situation de précarité.

DOCUMENT 2

L'article 1^{er} de la Constitution précise que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » et son article 4 que les partis et groupements politiques « contribuent à la mise en œuvre » de ce principe.

Plusieurs lois ont été adoptées faisant application de ce principe [...].

La loi n°2000 - 493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives a d'abord imposé l'alternance stricte femmes–hommes* sur les listes aux élections européennes et aux élections sénatoriales à la proportionnelle ainsi qu'une alternance par tranche de six candidats aux élections municipales et régionales. La loi prévoit de surcroît une sanction financière à l'encontre des formations politiques ne respectant pas ce principe dans la présentation des candidatures aux élections législatives.

[...] La loi n°2007 – 128 du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives étend l'obligation de la stricte alternance femmes - hommes dans la composition des listes pour l'élection de l'exécutif des régions et des communes de 3 500 habitants et plus. Ainsi, la loi prévoit une obligation de parité sur les listes d'adjoints élus par les conseils municipaux.

Source : assemblee-nationale.fr.

*Système dans lequel, sur une liste électorale, un homme candidat alterne avec une femme candidate et ainsi de suite jusqu'à la fin de la liste.

DOCUMENT 3

Évolution des indicateurs de pauvreté en France

	2008	2009	2010	2011
Seuil à 60 % de la médiane				
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	7 836	8 173	8 520	8 729
Taux de pauvreté (en %)	13,0	13,5	14,0	14,3
Seuil de pauvreté (euros constants 2011/mois)	985	989	978	977
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros constants 2011/mois)	803	801	792	790
Seuil à 50 % de la médiane				
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	4 272	4 507	4 677	4 856
Taux de pauvreté (en %)	7,1	7,5	7,7	7,9
Seuil de pauvreté (euros constants 2011/mois)	821	824	815	814
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros constants 2011/mois)	676	681	671	673

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : En 2011, 14,3 % de la population vit avec un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté (taux de pauvreté).

Source : « Les niveaux de vie en 2011 », *INSEE Première*, septembre 2013.

DOCUMENT 4

Espérance de vie à 35 ans des hommes en France selon leur catégorie socioprofessionnelle

	Cadres	Ouvriers
Espérance de vie totale	47 ans	41 ans
Espérance de vie sans problèmes sensoriels et physiques*	34 ans	24 ans

Source : INED, données 2003.

*Espérance de vie avant de rencontrer des difficultés dans les activités du quotidien (difficultés à voir, à entendre, à marcher, à monter et descendre des escaliers, etc.).

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. La solidarité organique a-t-elle fait disparaître toute forme de solidarité mécanique ? (3 points)
2. Présenter les principaux déterminants des délocalisations de la production des entreprises. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence les caractéristiques du chômage.

Répartition dans la population active, chômage et chômage de longue durée des individus selon leurs caractéristiques en 2013 (en %)

	Taux de chômage	Taux de chômage de longue durée*	Part des chômeurs de longue durée dans le total des chômeurs
SEXE			
Hommes	10,0	4,1	40,9
Femmes	9,7	3,9	39,9
ÂGE			
De 15 à 24 ans	23,9	6,4	27,3
DE 55 à 59 ans	7,4	4,3	57,5
60 ans ou plus	5,1	3,0	58,4
DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ			
Diplôme supérieur à bac +2	6,1	2,1	34,2
Bac +2	5,7	1,9	32,9
Bac ou équivalent	10,1	3,2	31,6
CAP, BEP ou équivalent	10,0	4,1	41,3
Brevet des collèges	14,5	5,7	39,8
Aucun diplôme ou certificat d'études supérieures	16,8	8,9	52,9

Source : INSEE, 2014.

* Le chômage de longue durée est le chômage d'un an ou plus. Le taux de chômage de longue durée est le rapport entre le nombre de chômeurs de longue durée et la population active.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le processus de croissance a un caractère endogène.

DOCUMENT 1

Les activités de recherche-développement (R&D), en accumulant un stock immatériel d'idées et de connaissances, permettent d'augmenter l'efficacité avec laquelle il est possible de produire des richesses à partir de capital et de travail [...]. En élevant le niveau d'éducation, donc le nombre de travailleurs très qualifiés qui peuvent participer à cette accumulation de savoir, on augmente le rythme des découvertes et, donc, les possibilités de croissance des économies. L'implication de ce type de théorie est que le taux de croissance du PIB s'élève avec le niveau d'éducation [...]. En conséquence, si une économie alloue, une année, plus de ressources à l'éducation et augmente ainsi son stock de capital humain, cela aura pour effet d'augmenter durablement non pas seulement le niveau des richesses produites mais surtout le taux de croissance de l'économie.

L'éducation peut avoir un autre rôle, non moins important : favoriser non plus les innovations technologiques mais leur adaptation. [...] Les technologies les plus performantes sont adoptées et mises en œuvre plus rapidement par les économies les plus riches en capital humain. A nouveau, c'est le niveau d'éducation qui élève le taux de croissance de l'économie, en accélérant l'assimilation du progrès technique. Cette deuxième fonction de l'éducation ne résulte pas seulement d'une plus grande maîtrise technique de la part des personnes qui ont fait davantage d'études. Il se peut que l'éducation augmente aussi la capacité à effectuer des choix strictement économiques, à allouer convenablement les ressources - par exemple en mesurant que tel marché est en développement, que telle technologie sera ou ne sera pas rentable - bref à prendre les bonnes décisions. [...]

Dans cet ensemble d'approches, [...] le taux de croissance à long terme ne dépend plus d'une croissance du progrès technique inexplicée [...], mais de l'effort d'investissement en capital humain des différentes économies. Cela donne une place centrale aux politiques éducatives, d'autant qu'une impulsion donnée au niveau d'éducation par une intervention publique peut avoir un effet durable puisqu'il affecte non seulement le niveau de la production mais aussi son taux de croissance dans l'avenir.

Source : *Économie de l'éducation*, Marc GURGAND, 2005.

DOCUMENT 2

Dépenses de recherche et développement en % du PIB entre 2000 et 2012

	2000	2007	2012
Allemagne	2,47	2,53	2,98
Espagne	0,91	1,27	1,30
France	2,15	2,08	2,29
Finlande	3,35	3,47	3,55
Japon	3,00	3,46	3,35
Chine	0,90	1,40	1,98

Source : « *Principaux indicateurs de la science et de la technologie* », OCDE, 2014.

DOCUMENT 3

On peut supposer que la productivité d'une entreprise au cours d'une période donnée est une fonction croissante de l'expérience passée qu'elle a accumulée dans la production d'un bien. Cette amélioration de la productivité est incorporée aux investissements : à chaque fois qu'un producteur investit, les biens d'équipement nouveaux incorporent les connaissances accumulées par l'expérience et ils sont donc plus efficaces que les équipements anciens auxquels ils se substituent.

[...] En améliorant sa productivité, une entreprise a également un effet externe positif sur la productivité des autres entreprises. Il existe une synergie* entre les producteurs qui rend chacun d'autant plus efficace que les autres le sont déjà. Cela tient notamment à l'émulation réciproque par la concurrence et à l'imitation des procédés les plus efficaces.

[...]

Au sens large, les infrastructures comprennent les routes et autoroutes, les voies ferrées, les ports et aéroports, les réseaux de télécommunication, les réseaux nationaux de distribution du gaz et de l'électricité, l'éclairage public etc., en un mot, tous les investissements qui développent et facilitent la circulation des informations, des personnes et des biens. Il est certain que le développement de ces infrastructures constitue un facteur important d'économies externes pour les entreprises.

Source : *Introduction à la politique économique*, Jacques GÉNÉREUX, 1999.

* synergie : action en commun de plusieurs éléments qui visent un même objectif.